

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 avril 2026

**SÉCURISATION DES RESSOURCES DES FAMILLES MONOPARENTALES PAR UNE
PENSION ALIMENTAIRE GARANTIE - (N° 2620)**

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 20

présenté par
M. Gernigon

ARTICLE UNIQUE

À la dernière phrase de l'alinéa 5, supprimer le mot :

« immédiatement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.